

**ATELIER TECHNIQUE NATIONAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DU BASSIN DE LA VOLTA SUR « LES SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE » EN VUE DE L'ELABORATION DES PROJETS BANCABLES A METTRE EN ŒUVRE DANS LES PORTIONS NATIONALES ET A L'ECHELLE DU BASSIN DE LA VOLTA**

*Lomé, les 29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2021*

**RAPPORT**



Décembre 2021



## Table des matières

ABRÉVIATIONS .....	3
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>1. La Cérémonie d'ouverture.....</b>	<b>5</b>
<b>2. Les communications .....</b>	<b>7</b>
<b>3. Les travaux de groupe .....</b>	<b>14</b>
<b>4. Présentation des résultats des travaux de groupe .....</b>	<b>16</b>
<b>5. Cérémonie de clôture .....</b>	<b>16</b>
<b>ANNEXE 1 : Termes de référence de l'atelier .....</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXE 2 : Liste de présence du .....</b>	<b>23</b>
<b>ANNEXE 3 : Agenda de l'atelier .....</b>	<b>25</b>
<b>ANNEX 4. Fiche de Pré-évaluation connaissances sur les solutions fondées sur la nature. ....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE 5 : Fiches des projets étudiés .....</b>	<b>28</b>
<b>ANNEXE 6 : Fiche technique des Solutions fondées sur la Nature .....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEX 7. Guide pour le travail en groupe. ....</b>	<b>32</b>

## ABRÉVIATIONS

<b>ABV</b>	Autorité du Bassin de la Volta
<b>AFD</b>	Agence Française du Développement
<b>ANADER</b>	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
<b>ANPC</b>	Agence nationale de la protection civile
<b>ASAP</b>	Adaptation de la petite agriculture au changement climatique
<b>BAD</b>	Banque Africaine du Développement
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>CIMA</b>	Centre International de Surveillance Environnementale
<b>CNDBF</b>	Comité National de Défense de la Forêt et de Lutte contre les Feux de Brousse
<b>CNTIG</b>	Comité National de Télédétection et d'Information Géographique
<b>CCNUC</b>	Convention des Nations Unies de Lutte contre les Changements climatiques
<b>CDB</b>	Convention des nations unies pour la biodiversité
<b>CNULD</b>	Convention des Nations Unies pour la Lutte contre les Secheresses
<b>DREHV</b>	Direction des ressources en eau et de l'hydraulique villageoise
<b>DRE</b>	Direction des ressources en eau
<b>DGH</b>	Direction générale de l'hydraulique
<b>DMN</b>	Direction de la Météorologie Nationale
<b>DH</b>	Direction de l'Hydrologie
<b>FEM</b>	Fonds pour l'environnement mondial
<b>GLOFAS</b>	Gestion de Risques de Catastrophes
<b>GWP</b>	Global Water Partnership
<b>IFM</b>	Gestion Intégrée des inondations
<b>JVE</b>	Jeunesse Volontaire pour l'Environnement
<b>MEHV</b>	Ministère de l'Eau, de l'Équipement Rural et de l'Hydraulique Villageoise.
<b>OMM</b>	Organisation Mondiale de la Météorologie
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PIC</b>	Plan d'Investissement Climat
<b>ONPC</b>	Office National de la Protection Civile
<b>PANA</b>	Programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques
<b>PDNA</b>	Évaluation des besoins post-catastrophe
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNUD</b>	Programme de Nations Unies pour le Développement
<b>REWARD</b>	Inversion de la dégradation de l'écosystème et de l'eau dans le bassin de la Volta
<b>RRC</b>	Réduction de Risques de Catastrophes

<b>SAP</b>	Systeme d'Alerte Précoce
<b>SfN</b>	Solutions Fondées sur la Nature
<b>SPEI</b>	Indice de précipitation-evapotranspiration standardisé
<b>SSMI</b>	Indice d'humidité du sol standardisé
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNDRR</b>	Office des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes
<b>VFDM</b>	Volta Flood and Drought Management
<b>WACA</b>	Zones côtières de l'Afrique de l'Ouest
<b>WRF</b>	Recherche et prévision météorologique

## Introduction

Le consortium composé de l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM), l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) exécutent dans les six (6) pays du Bassin de la Volta, le projet « **Intégrer la Gestion des Inondations et de la Sécheresse et de l'alerte rapide pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM)** ».

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, il est prévu à l'endroit des acteurs et parties prenantes dans la portion nationale du Bassin de la Volta, un atelier de formation sur les solutions fondées sur la nature. Cet atelier s'est déroulé du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Le présent rapport fait le point du déroulement de l'atelier et s'articule autour des points suivants :

1. La cérémonie d'ouverture
2. Les communications
3. Les travaux de groupes
4. La cérémonie de clôture

### 1. La Cérémonie d'ouverture.

La cérémonie d'ouverture a connu les moments suivants :

#### Les allocutions et le discours d'ouverture

L'atelier a démarré par une cérémonie d'ouverture marquée par cinq (05) interventions : le mot de bienvenue du Directeur des ressources en Eau, Mr AKAKPO Wohou, le représentant de l'UICN, Dr Jacques SOMDA, l'allocution du Directeur Exécutif Adjoint de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), Dr Dibi MILLOGO, le discours du représentant de l'OMM, Mr Ramesh et le discours d'ouverture du Directeur de cabinet du Ministère de l'Eau, de l'Équipement Rural et de l'Hydraulique Villageoise.

Dans leur discours, ils ont tous rappelé les menaces qui pèsent sur les ressources naturelles, les écosystèmes et la planète entière du fait des pratiques anthropiques préjudiciables à leur intégrité biophysique et fonctionnelle. Aussi, sont-ils convaincus en appliquant les solutions fondées sur la nature tel qu'elles se définissent et se pratiquent est un passage obligé pour garantir une survie aux ressources naturelles et aux écosystèmes associés qui est indispensable pour la survie de l'Homme lui-même. La cérémonie a été sanctionnée par une photo de famille.



Photo 1: Cérémonie d'ouverture de l'atelier

## **La présentation des participants et mise en place d'un présidium de l'atelier**

Les travaux ont débuté par la présentation des participants. Au total vingt et un (21) hommes et sept (07) femmes ont pris le départ des travaux de l'atelier.

Ensuite, l'agenda de l'atelier a été présenté. Il n'a pas connu d'amendements majeurs et a été adopté à l'unanimité. Un Présidium pour la coordination des travaux a été mis en place. Il comprend les membres suivants :

- ✓ Président : Mme HOUEDAKOR Koko
- ✓ 1<sup>er</sup> rapporteur : BANLA Tchao, ingénieur des eaux et forêts à la direction de l'environnement
- ✓ 2<sup>ème</sup> rapporteur : KUADJOVI-AYEDEU Efua Eve Manu, représentant l'ONG JVE

## **La Collecte des attentes des participants**

Avant le début des travaux les participants ont pu y inscrire leurs attentes et leurs craintes pour l'atelier. Ainsi les attentes recueillies sont les suivantes :

- La compréhension du concept de « Solutions Fondées sur la Nature »
- La formulation de projet SfN/cas pratiques de projets SfN
- Les mécanismes de financement des projets SfN
- Les informations sur le bassin de la Volta
- L'intégration des SfN dans nos activités

Par contre les participants ont exprimé comme craintes :

- Insuffisance du temps : peur que le temps accordé au renforcement de capacité ne suffise pas
- Effectivité du financement
- Les thèmes seront abordés de façon superficielle

## **La Pré-évaluation des participants**

Après cette lecture des attentes des participants, il a été procédé à une pré-évaluation des connaissances des participants sur le concept SfN. Cela a pour objectif de tester le niveau de connaissances des participants pour dégager les besoins et surtout adapter si possible le contenu de la formation aux attentes. Trois (03) questions ont été posées concernant la définition du concept de SfN, les actions pouvant être considérées SfN et la nature des solutions (solutions fondées sur la nature, solutions dérivées de la nature, solutions inspirées de la nature).

Les bonnes réponses aux questionnaires étaient les suivantes :

1.a : 1.a Actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité.

2.a La protection, la gestion durable et la restauration d'écosystèmes pour diminuer les risques de catastrophes naturelles.

3.b Les solutions dérivées de la nature contribuent à satisfaire des besoins en énergie à faible teneur en carbone par des méthodes de production issues de sources naturelles.

Sur cette base, l'évaluation du questionnaire sur les connaissances préliminaires de quinze (15) participants a permis de noter les résultats suivants :

Questions	Bonnes réponses	Fausse réponses	Aucun réponse
1	7 / 47%	8/53%	
2	5/ 33%	10/ 67%	
3	4/26%	11/74%	

Ainsi à la question 1, il a été recueilli 47% de bonnes réponses et 53% de réponses fausses.

Pour la question 2, il a été recueilli 33% de bonnes réponses et 67% de réponses fausses.

Et pour la dernière question, il a été recueilli 26% de bonnes réponses et 74% de réponses fausses.

## 2. Les communications

La pré-évaluation a été suivie par la présentation des différentes communications prévues pour l'atelier.

### Communication 1 : Présentation du projet VFDM des objectifs et résultats de l'atelier

La 1<sup>ère</sup> communication a été réalisée par Mr NIAMPA Boukary qui a présenté le projet VFDM. Dans sa communication, il a d'abord présenté le Bassin de la Volta, puis les objectifs et les différentes composantes du projet.

Le Bassin de la Volta est le 9<sup>ème</sup> plus grand bassin d'Afrique subsaharienne. Avec une superficie de 400 000 km<sup>2</sup> et une population estimée à 33,9 millions d'habitants en 2025, le Bassin de la Volta est partagé par six (06) pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo.

Au Togo sa superficie est de 25 545 km<sup>2</sup> Soit 6, 41%de la superficie totale et 45% du territoire national. Elle regorge de diverses potentialités : AEP, Energie, irrigation, pêche, navigation, refuge naturel de toutes les catégories d'écosystèmes (humide terrestre, aquatiques).

L'objectif du projet VFDM est d'aider les six (06) pays du bassin à mettre en œuvre des mesures coordonnées et communes pour améliorer leurs plans de gestion existants au niveau régional, national et local en prenant en compte les enseignements des projets actuels et passés liés à la réduction des risques de catastrophes et au changement climatique.

Ce projet a 3 composantes :

- Composante 1 : prévention des risques
- Composante 2 : mesures d'adaptation concrètes et engagement des parties prenantes
- Composante 3 : amélioration de la gouvernance

Le projet est mis en œuvre par un consortium de partenaires (ABV, OMM, GWP-AO)

Ensuite, il a présenté les objectifs de l'atelier ainsi que les normes de gestion de l'atelier.

L'objectif de cet atelier est de renforcer les capacités des participants sur le concept de SfN afin de faciliter sa prise en compte dans l'identification et la proposition de projets bancables pour la mobilisation des financements et l'adaptation au changement climatique.

La démarche méthodologique a consisté en la négociation des dates des différents atelier, l'organisation de 4 séances d'échanges virtuelles et le partage de la documentation.

Les normes de gestion de l'atelier sont les mesures et gestes barrières à respecter, le port de masque pendant tout le temps de l'atelier, le respect de la distanciation sociale, entre autres.

Après cette présentation un participant a cherché à connaître la définition de VDFM qui signifie Volta Flood and Drought Management.

## **Communication 2 : Etat des lieux de la portion nationale du Bassin de la Volta**

Cette communication a été donnée par M. BANLA Tchao, ingénieur des eaux et forêts à la Direction de l'environnement. Elle a porté sur la situation environnementale dans le Bassin de la Volta au Togo.

Dans son introduction, il a présenté le Bassin de la Volta qui occupe 47 % du territoire ainsi que les sous bassins qui le composent dans les différentes régions du Togo (sous-Bassin de l'Oti dans la Région des Savanes et Kara, le sous bassin du Mô partagée entre les régions de la Kara et la région centrale.

Il a ensuite présenté les potentialités de ce bassin telles que les forêts denses sèches, les forêts claires, et les galeries forestières, les savanes boisées/ arborées, les savanes arbustives et les jachères/champs... Le bassin de la Volta regorge les aires protégées les plus importantes notamment les parcs nationaux (Fosse aux lions, Oti-Kéran, Fazao-Malfakassa), de des forêts classées, des aires protégées, des parcs nationaux (Fazao-Malfakassa, Oti Kéran), des parcs privés (Sarakawa), des réserves de faune (Alédjo, Djamdè, Galangashie, Abdoulaye, Oti-Mandouri, etc.), les forêts classées (Saji, Kabou, Sirka, etc.) et de forêts sacrées communautaires. Il regorge également de faune (buffle, éléphant, poto, écureuil) et avifaune (corbeau, coucou, pintades, etc.).

Les menaces auxquelles sont confrontées ces écosystèmes sont les suivantes : feux de végétation, transhumance, les changements climatiques, l'exploitation agricole dans les aires protégées (agriculture, maraichage) beaucoup plus ressenti dans le parc Oti Kéran, exploitation abusive des ressources forestières (braconnage, bois d'œuvre et bois d'énergie), déforestation et déboisement à cause des grands projets (ZAAP, ouverture de pistes).

## **Echanges**

Les échanges ont tourné autour de la réelle présence des lions au Togo, le nombre d'aires protégées au Togo, la préoccupation d'un participant concernant l'occupation des aires protégées au Togo, les menaces afin de voir si ces menaces sont également les même au niveau du parc privé de Sarakawa. Les participants ont également cherché à savoir la différence entre parc et réserve et l'approche utiliser pour intégrer les communautés dans la gestion de ces aires.

## **Communication 3 : Présentation des dés projets ou idées de projet**

L'atelier vise comme objectif principal de renforcer les capacités des participants sur comment prendre en compte les SFN dans les projets. Et les exercices sur les idées de projet permettront de mieux cerner le concept SFN et ces idées pourraient être développées par la suite pour aboutir à des notes conceptuelles. C'est ainsi qu'il a été procédé à la présentation de quelques idées de projet.

Cette 3<sup>ème</sup> communication a porté sur les Présentation des projets ou idées de projet fondées sur la nature. Dans sa communication, Mr KPADJA Agouda a expliqué que ces idées de projet faisaient suite à l'atelier régional organisé au Burkina Faso en Juin 2021. Il a présenté 3 idées de projets : projet intégré d'aménagement des couloirs de transhumance pour un pastoralisme apaisé, projet de

renforcement de capacité des communautés dans les zones de montagne du Togo et le projet d'élaboration et de mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) du bassin de l'Oti. En raison du démarrage tardif de l'atelier, cette communication s'est principalement focalisée sur la dernière idée. Il a ainsi défini les objectifs du SDAGE qui sont la définition :

- Des orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et la mise en œuvre des objectifs de la législation sur l'eau
- Des objectifs de qualité et de quantité des eaux qui correspondent au « bon état » et doivent être atteints
- Les modalités de support des coûts liés à l'usage de l'eau, en distinguant les secteurs industriels, agricoles et domestiques ;
- Les aménagements et dispositions nécessaires pour prévenir et assurer la protection et l'amélioration de l'état des eaux et des milieux aquatiques ;
- Les nouvelles solidarités dans le cadre d'une gestion globale de la ressource et du développement durable.

Il a présenté les activités maîtresses : Faire l'état des lieux du bassin et identifier les enjeux et objectifs pour un horizon de 10 ans ; Élaborer le SDAGE du bassin de l'Oti avec un programme d'investissement séquentiel ; Mettre en place une équipe de suivi de l'étude ; Élaborer et valider le cadre stratégique du SDAGE. Il a également présenté les zones et cibles potentielles. Le SDAGE est élaboré à l'échelle du bassin versant de la Volta (Bassin de l'Oti, portion nationale du Togo) qui abrite environ 26 % de la population togolaise.

Le projet devra permettre d'assurer la restauration qualitative et quantitative des ressources en eau et la protection des écosystèmes dont dépend une grande partie de la population.

Les échanges qui ont suivi ont eu trait à la prise en compte d'autres problèmes vécus qui peuvent être transformés en idées de projet telles que des projets qui impacteraient positivement le bien-être des populations, des projets permettant de réduire la pression humaine sur les ressources forestières. La deuxième préoccupation majeure des participants est de savoir qui seront les porteurs de ces différents projets et qui peut initier et soumettre un projet. A ces questions, certaines réponses ont été données à savoir que toute structure qui arrive à cerner un problème et les réponses qu'il faut apporter peut développer son idée de projet et la travailler jusqu'à l'aboutissement avec l'appui des Points Focaux désignés. Une fois le projet soumis par une structure financé, c'est d'abord à cette structure de porter et gérer son projet quitte à associer d'autres parties prenantes, d'autres compétences nécessaires à son exécution.

Quant à savoir si tous les projets soumis seront financés, cela dépendra de la pertinence et de l'effort à pousser le projet jusqu'à son financement qui n'est pas limité mais tient compte de la pertinence.

#### **Communication 4 : Développement et appropriation du concept « Solutions fondées sur la nature**

Le représentant de l'UICN Dr Jacques SOMDA a dans sa communication présenté l'UICN comme le réseau environnemental le plus vaste du monde. Il comprend plus de quinze mille (15,000) experts répartis en 6 commissions. Il comprend également 1200 staffs qui travaille avec environ 1,300 membres. C'est une organisation de membres comprenant des Etats, des organisations gouvernementales et des organisations non gouvernementales. N'importe quelle organisation qui a les mêmes visions que l'UICN peut être membre de l'UICN, étant la sa vision « un monde juste qui valorise et conserve la nature » et sa mission c'est d'influencer les politiques à partir de la science. Ceci est possible en fournissant des informations scientifiques aux décideurs pour qu'ils prennent les meilleures décisions, qu'ils travaillent à faire avancer les causes et les raisons de la diversité biologique.

Il a ensuite fait une revue de différents concepts. Il a précisé la définition des termes « nature » et « environnement » qui sont souvent utilisés à tort et à travers. L'environnement, généralement défini comme l'ensemble de tout ce qui nous entoure, comprend deux (02) parties : une partie biotique et une partie abiotique. La nature est une partie de l'environnement et c'est l'ensemble des éléments biotiques. Ainsi pour définir les SfN, il faut faire référence aux éléments biotiques de l'environnement.

Une solution fondée sur la nature doit rendre en compte 2 piliers : sauvegarde de la nature et sauvegarde de la société. Si un des piliers empêche la réalisation de l'autre, la solution n'est alors pas fondée sur la nature. Il a donné l'exemple de la mise en place d'une aire protégée dont les communautés ne peuvent pas profiter, qui n'est pas une SfN.

Il en ressort que toutes les actions de conservations ne sont pas des SfN et l'accent est mis sur l'abondance de la biodiversité et non sa rareté. Ainsi une solution est déclarée fondées sur la nature lorsqu'elle passe tous les standards adoptés par le conseil de l'UICN.

Le fondement de cette approche est qu'on a suffisamment de ressource pour que la nature et la société cohabitent. Le progrès exige de la précision. Depuis 2016, la définition des SfN a été stabilisé, et on retient que les Solutions fondées sur la Nature sont *“les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité”*.

Il a également présenté les potentialités des SfN pour relever 7 défis majeurs de l'humanité : atténuation et adaptation au changement climatique, réduction des risques naturels, développement socio-économique, santé humaine sécurité alimentaire, sécurité de l'approvisionnement en eau, dégradation environnementale et perte de biodiversité. Il a présenté quelques statistiques dont 170 milliards comme estimation des bénéfiques des services écosystémiques mondiaux des SfN axées sur le climat, et 1, 4 milliards comme estimation du nombre de personnes auxquelles les SfN pourraient fournir de l'eau potable propre et sûre, soit une économie de 140 milliards dollars/an.

A la question de savoir comment la nature intervient dans la santé humaine, Dr. SOMDA a répondu en ses termes : les tradithérapeutes utilisaient les éléments de la nature pour la fabrication des médicaments), de nos jours encore, il n'est pas rare que voir utiliser les plantes aux vertus diverses pour soigner certaines maladies. On peut même dire que la plupart des médicaments pharmaceutiques sont fabriqués à base des plantes ou en utilisant les propriétés médicinales de ces plantes.

Généralement l'utilisation de permet 17 objectifs du durable (ODD) à différents ciblés comme :

des  
défi  
risques

(i.e. vertes)

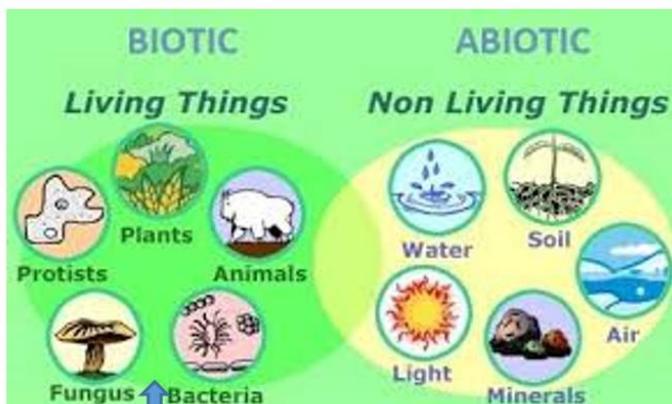
- Gestion des écosystèmes
- Protection des écosystèmes



parlant, cette approche d'atteindre les développement travers approches SfN

- Restaurations écosystèmes
  - Spécifique ciblé (i.e. réduction des de catastrophes, adaptation au changement climatique)
- Infrastructure naturelles,

Ensuite il a expliqué la différence entre les solutions fondées sur la nature, les solutions inspirées de la nature et les solutions dérivées de la nature. Ainsi la SfN utilise la nature dans le cas des solutions dérivées, la nature permet à la solution de fonctionner et dans le cas des solutions inspirées de la nature, les solutions sont inspirées d'éléments de la nature. C'est le cas des avions dont la forme et le fonctionnement s'inspirent des oiseaux.



**Environnement :** Tout ce qui nous entoure (des arbres, des montagnes, des routes, des bâtiments, des choses et même des personnes). Il comprend des:

- Eléments biotiques sont tous les organismes vivants.
- Eléments abiotiques comprennent tous les êtres non vivants.

**Nature:** Ensemble d'éléments biotiques et de leur interactions avec les éléments abiotiques

- **Après la présentation, il s'en est suivi des questions – réponses suivantes :**

Comment est estimé les bénéfices des services écosystémiques ?

Le scénario utilisé pour l'estimation des bénéfices des services écosystémiques mondiaux des SFN à 170 milliards de dollars / an. L'estimation est faite sur la base de chacune des 4 services écosystémiques.

Ces services écosystémiques sont regroupés en quatre grandes catégories : les services d'approvisionnement, les services de régulation, les services culturels et les services d'auto-entretien

A défaut de données, on peut utiliser les données commerciales

- **Encadrement et financement axés sur les SfN**

La première présentation a été faite par M. Jacques SOMDA. Elle a porté sur la session 8, intitulée « encadrement et financement ». Il a d'abord abordé le cycle de vie du projet, en mettant l'accent sur les étapes au niveau desquelles doivent intervenir les critères SfN. Il s'agit des étapes de diagnostic, planification, suivi et pilotage et de l'évaluation finale. Il a ensuite développé le mécanisme de financement des programmes et projets à caractère SfN. Dans ce cadre, il distingue les sources de financement bilatérales et les sources multilatérales. Il invite les participants à s'approcher des points focaux des agences pour avoir des informations sur le processus de financement.

Les débats qui ont suivi la première présentation ont porté sur :

- la gestion axée sur les résultats (GAR) et les différentes approches (cadre logique, cartographie des acteurs). En effet, toutes les approches intègrent la GAR. Les explications ont permis de ressortir les nuances entre les différentes approches. Les hypothèses sont internes dans l'approche logique et externes dans l'approche cartographie des acteurs.
- le financement par dons et prêts : il ressort que les financements se font sous forme de dons pour les structures publiques et sous formes de prêts quand il s'agit des institutions privées.

- **Communication 2 : Standard Mondial sur les Solutions fondées sur la Nature**

La deuxième présentation qui a été consacrée aux critères et indicateurs des solutions fondées sur la nature, a été développée par Mme Véronica RUIZ et Mme Félicité VODOUNHESSI. Après avoir décrit le cadre opérationnel pour les SfN, les 8 critères ont suivi. En déroulant les critères un à un, les indicateurs qui en découlent ont été élucidés en mettant en exergue les questions fondamentales qui se dégagent.

Ainsi les 8 critères des SfN sont les suivants :

- Les SfN répondent efficacement à des défis de la société
- La conception d'une SfN est une question d'échelle
- Les SfN procurent des avantages nets à la biodiversité et à l'intégrité des écosystèmes
- Les SfN sont économiquement viables
- Les SfN reposent sur des processus de gouvernance inclusifs, transparents et habilitants
- Les SfN trouvent un juste équilibre entre la réalisation de leur(s) objectif(s) principal(aux) et la prestation continue d'avantages multiples
- Les SfN sont gérées de façon adaptative, sur la base de données probantes
- Les SfN sont durables et inscrites dans un contexte de compétence approprié

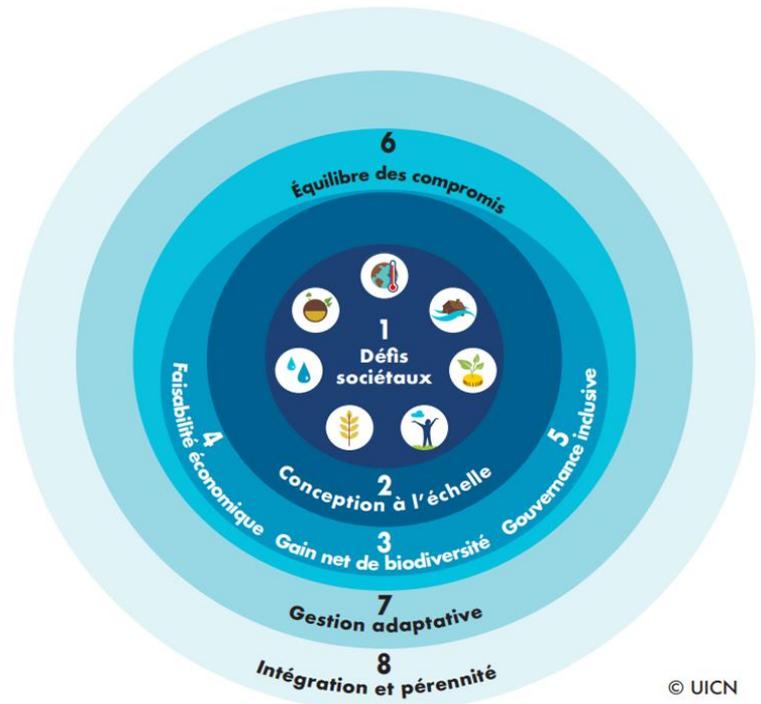
A la suite de la deuxième présentation, les échanges qui ont eu lieu, ont porté sur les aspects suivants :

- les peuples autochtones

- les documents de sauvegarde
- le document qui permet de suivre la mise en œuvre des SfN lors de la réalisation des projets à caractère SfN
- le mécanisme de gestion des plaintes
- le cadre réglementaire : s'il manque, il faut penser à le créer dans la réalisation du projet
- l'environnement dégradé par un projet

Des exemples de projet SfN : projet sur les phosphates en Guinée Bissau ; un site minier abandonné. Après le débat l'outil d'autoévaluation qui permet de tester la prise en compte des SfN dans la formulation des projets, a fait l'objet de présentation. En d'autres termes cet outil permet de mesurer l'adhésion aux standards des SfN. Les composantes de la gouvernance (groupe d'utilisateurs, pôles nationaux/régionaux, comité international des standards) ont été également présenté.

Afin de mieux réussir les travaux en commission, les participants ont dressé la liste des problématiques dans le bassin de la Volta (potion nationale du Togo). L'ensemble des participants ont été répartis en 03 commissions. A partir de la liste des problématiques, chaque commission choisit une problématique à partir de laquelle elle développe son projet SfN. L'outil d'autoévaluation sera utilisé pour tester la prise en compte des SfN dans le projet.



© UICN



### Communication 5 : Expériences actuelles et futures axées sur les « Solutions fondées sur la Nature »

La présentation a consisté en deux parties : la présentation de l'ABV et les projets actuels et futures

🚦 Présentation de l'ABV

Le bassin de la Volta a une superficie de 400 000km<sup>2</sup> répartie dans 6 pays (Togo, Bénin, Burkina Faso, Mali, Côte d'Ivoire, Ghana). Elle abrite environ 25 millions d'habitants en 2010. Elle est gérée par l'ABV créée en 2006. Il a présenté l'historique de la création de l'ABV qui a commencé en 2004. Le 17 juillet 2006, la

décision de la création de l'ABV a été prise par les ministres en charge de l'eau à Lomé, et la signature de la convention par les chefs d'Etats a été faite le 19 janvier 2007 avec l'Adoption des textes organiques et statuts le 16 novembre 2007 et l'entrée en vigueur de la Convention le 14 août 2009

Cette institution a pour mandats de :

- Promouvoir la concertation permanente entre les parties prenantes en vue du développement du bassin
- Promouvoir la mise en œuvre d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau et une répartition équitable des bénéfices tirés des différentes utilisations faites de la ressource ;
- Autoriser la mise en place d'infrastructures et la mise en œuvre de projets planifiés des parties prenantes et susceptibles d'avoir des impacts importants sur les ressources en eau du bassin ;
- Développer et réaliser des ouvrages et des projets communs ;
- Contribuer à la réduction de la pauvreté, au développement durable des Etats membres du bassin et à une meilleure intégration socio-économique de la sous-région.

✚ Analyse des projets en cours et à venir dans l'ABV

Cette présentation a été suivie de l'analyse de projets en cours et à venir à l'ABV afin de voir selon les composantes et activités du projet si ceux-ci sont des solutions fondées ou non sur la nature.

Après la présentation des projets en cours ou à venir de l'ABV, des projets ou idées de projets devant être travaillés suivant les critères des solutions fondées sur la nature ont été présentés.

### 3. Les travaux de groupe

Les travaux de l'atelier se sont poursuivis ce 30/11/2021. Après le rappel des différents points développés le jour précédent, le deuxième jour a été marqué par une série de présentations suivis des travaux de groupe.

La deuxième journée de l'atelier s'est achevée sur les travaux en groupes.

La 3<sup>ème</sup> journée a été marquée par la suite des travaux de groupes suivis des présentations en plénière. L'exercice consistait à passer par le crible des standards des SfN des idées de projets

Le 1<sup>er</sup> groupe a présenté les résultats de son exercice. Il a présenté le projet élaboré intitulé **Contribution à l'amélioration des conditions de vie des communautés à travers la gestion durable du bois énergie dans la région de la Kara, centrale et Grand Lomé** qui avait pour objectif d'améliorer les conditions de vie des communautés du bassin de la Volta à travers la gestion durable du bois énergie. Ce projet se décline en plusieurs activités : Mener des sensibilisations des communautés sur l'utilisation rationnelle du bois énergie, promouvoir des solutions alternatives à l'utilisation du bois énergie et augmenter le potentiel végétal.

#### Echanges

Les échanges ont tourné sur les raisons pour lesquelles le projet est centré uniquement autour du bois énergie

Compte tenu des critères, la question a été posée de savoir si que l'idée de projet proposée est fondée sur la nature ?

Le rapporteur du groupe 2 a présenté les résultats de son exercice. Il a présenté le projet élaboré intitulé **PROJET D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE L'OTI POUR LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES** qui a pour objectif de Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers l'aménagement et la gestion intégrée des Ressources Naturelles du bassin. Le projet se décline en 4 composantes avec plusieurs activités.

**Composante 1** : Renforcement des capacités et appui institutionnel

**Activité 1.1** : Sensibiliser, former et renforcer les capacités pour améliorer les services des acteurs impliqués dans le projet

**Activité 1.2** : Elaborer un Plan Stratégique et apporter un appui institutionnel aux services des acteurs impliqués dans le projet

**Composante 2** : Renforcement des infrastructures et du réseau d'observation des services hydrométriques et des systèmes d'alerte précoce.

**Activité 2.1** : Moderniser et étendre du réseau d'observation des services d'hydrologie et de météorologie

**Activité 2.2** : Renforcer des prévisions, aide à la décision et gestion des TIC et des données

**Activité 2.3** : Aménager des zones humides pour la conservation des sols et des eaux et la gestion rationnelle des terres.

**Activité 2.4** : Développer de l'écotourisme et valorisation des produits forestiers

**Composantes 3** : renforcement des services éco systémiques au profit des communautés locales surtout celles vulnérables

**Activité 3.1** : élaborer des plans d'aménagement des AP

**Activité 3.2** : restaurer des écosystèmes dégradés

**Activité 3.3** : renforcer des capacités des acteurs sur la GDT

**Activité 3.4** : développer d'AGR alternatives pour limiter la pression sur les ressources forestières

**Composantes 4** : Amélioration de la gouvernance des ressources environnementales

**Activité 4.1** : renforcer des capacités des comités de gestion des AP sur la GIRN

**Activité 4.2** : vulgariser des textes et lois relatifs à la gestion des ressources en eaux et des ressources naturelles.

Les résultats de l'analyse du projet sont récapitulés dans le tableau suivant :

Critère	RESULTAT FINAL Votre critère %age
1. Défis sociétaux	0,7
2. Conception à l'échelle	0,9
3. Gain net de biodiversité	0,6
4. Viabilité économique	0,5
5. Gouvernance inclusive	0,8
6. Équilibre des compromis	0,6
7. Gestion adaptative	0,8
8. Intégration et durabilité	0,8

Le 3<sup>ème</sup> groupe quant à lui a présenté le projet **Gestion intégrée de la transhumance pour un pastoralisme apaisé dans la partie Nord du Bassin de la Volta au Togo (Kara et Savane)** qui vise à Gérer de façon intégrée la transhumance pour aboutir à un pastoralisme apaisé dans le paysage nord du Bassin de la Volta au Togo. Il a également présenté les résultats de 'analyse du projet.

Les formateurs ont félicité les participants pour leurs efforts.

#### 4. Présentation des résultats des travaux de groupe

Les différentes présentations ont fait l'objet d'échanges et de contributions entre participants et les commentaires et appréciation des formateurs. Ces contributions ont permis d'enrichir davantage la description des idées de projets dont le montage et la maturation seront poursuivis dans les jours et mois à venir.

#### 5. Cérémonie de clôture

Le 3<sup>ème</sup> groupe quant à lui a présenté le projet **Gestion intégrée de la transhumance pour un pastoralisme apaisé dans la partie Nord du Bassin de la Volta au Togo (Kara et Savane)** qui vise à Gérer de façon intégrée la transhumance pour aboutir à un pastoralisme apaisé dans le paysage nord du Bassin de la Volta au Togo. Il a également présenté les résultats de 'analyse du projet.

L'atelier a pris fin par une cérémonie de clôture. Cette cérémonie de clôture a été ponctuée par trois (3) allocutions faites par Messieurs le Directeur des ressources en eau du Togo, Mr AKAKPO Wohou, le Directeur pays de l'UICN Dr. Jacques SOMDA, le Directeur Exécutif Adjoint de l'ABV, Dr. Dibi MILLOGO et le discours de clôture du Directeur de cabinet du Ministère de l'Eau, de l'Équipement Rural et de l'Hydraulique Villageoise. Ils ont tous exprimé leur satisfaction par rapport aux résultats atteints et félicité les participants pour leur active participation. Pour le Directeur de Cabinet et le Directeur exécutif de l'ABV, les deux structures ne ménageront aucun effort pour appuyer la suite du processus afin que le but ultime visé soit réalisé, à savoir disposer des projets bancables à soumettre aux différents fonds.



*Photo 2: Cérémonie de clôture*

## **CONCLUSION**

Les travaux de l'atelier se sont bien déroulés comme prévu. Au total vingt et un (21) hommes et sept (07) femmes ont pris le départ des travaux de l'atelier. Ils viennent du niveau national et régional (Annex 2). L'objectif visé par l'atelier a été atteint au regard de la maîtrise et de l'application de l'approche solutions fondées sur la nature notamment au travers les résultats des travaux de groupe sur les projets qui ont montré que les participants ont cerné le contour du concept. Dr SOMBA disait à propos « vous avez tous 20/20, car vous avez su appliquer comme il se doit l'outil dans le développement des idées de projet ». Au moins trois (3) idées de projets développées suivant les exigences des SfN sont disponibles comme livrables de cet atelier (annexe 4).

Le but ultime de ce renforcement des capacités sur les SfN étant d'aboutir à des projets bancables, les idées de projets feront l'objet d'un travail futur dans le sens de leur maturation et soumission au financement auprès des différents fonds notamment ceux qui ont été présentés lors de cet atelier, à savoir le Fonds Vert Climat, le Fonds d'Adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

## ANNEXE 1 : Termes de référence de l'atelier

### Contexte et justification

Le Consortium, comprenant l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), une Agence spécialisée des Nations Unies, l'Autorité du bassin de la Volta (ABV) et le Partenariat Mondial pour l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-WA) mettent œuvre le projet intitulé "Intégration de la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta (VFDM) ». Les activités du projet, démarrées en juin 2019, se poursuivent et s'achèveront en fin juin 2023. Le projet est financé par le Fonds d'Adaptation.

La mise en œuvre du projet implique, en plus des Agences Nationales en charge de la météorologie, de l'hydrologie, de la gestion des ressources en eau, de la protection civile, etc.), les institutions régionales et les partenaires de l'OMM, tels que la Fondation de Recherche CIMA, la Direction de la Protection Civile Italienne, l'UNITAR / UNOSAT, l'UICN et le CERFE etc.

L'une des activités du Projet est l'évaluation des indicateurs et des services environnementaux offerts par les écosystèmes en lien avec la prévision et la gestion des risques de catastrophes. Cette activité met l'accent sur l'approche « solutions fondées sur la nature » pour soutenir les processus de prévision et de gestion des inondations et des sécheresses. Elle s'appuie et valorise les fonctions caractéristiques des écosystèmes.

En effet, les changements et variabilité du climat, associés à un déclin de la biodiversité et dégradation des écosystèmes, posent des risques considérables qui appellent des solutions non seulement durables, mais aussi accessibles et applicables localement. La gestion durable des écosystèmes et des services écosystémiques est donc de plus en plus considérée comme une approche efficace pour mettre en œuvre les priorités d'action en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC) et d'adaptation au changement climatique (ACC).

L'UICN, à travers la composante environnementale du projet VFDM propose des moyens d'intégrer les avantages écosystémiques et les approches fondées sur les écosystèmes aux actions de RRC et d'ACC, en mettant l'accent sur la planification à long terme et sur la prévention et préparation des risques. L'analyse et l'intégration des écosystèmes et les services que ceux-ci rendent aux communautés est un des fondements du renforcement des capacités pour la prévision, l'alerte et la gestion des inondations et des sécheresses ainsi que l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta.

C'est dans ce sens que des études d'évaluation des services que rendent les écosystèmes aux milieux environnementaux et humains, au système de prévision, d'alerte précoce et de gestion des inondations et des sécheresses, ont été conduites en 2020. Ces études ont permis d'une part, d'analyser la faisabilité de la prise en compte des services écosystémiques dans le SAP et d'autre part, d'analyser la portée de la liste rouge de l'UICN pour orienter le recours aux lignes directrices dans la planification de la gestion durable des zones humides, refuges naturels des écosystèmes et de la biodiversité qui offrent d'énormes services contre les inondations et les sécheresses dans le bassin de la Volta.

Les résultats de ces études ont fait l'objet d'un atelier régional tenu les 15 et 16 juin 2021 à Ouagadougou dont le thème a porté sur « les solutions fondées sur la nature comme mécanisme pour répondre aux inondations et à la sécheresse », voir annexe 1.

Lors de cet atelier, chacun des six (6) pays membres de l'ABV a pu élaborer un plan d'actions sommaire comprenant quelques points essentiels tels que :

- organiser un atelier national pour chaque pays riverain pour le renforcement des capacités des acteurs du bassin de la Volta en lien avec les solutions fondées sur la nature et le Standard Mondial de l'UICN ;
- finaliser les plans d'action nationaux et/ou régionaux sur la réduction des risques de catastrophes (RRC) et pour l'adaptation au changement climatique (CCA) pour les sécheresses et les inondations par le biais des solutions fondées sur la nature ;
- préparer une note conceptuelle par pays puis pour le niveau régional avec le soutien des Agences Nationales, de l'UICN, de l'ABV et de GWP-AO ;
- organiser un atelier national pour présenter aux décideurs politiques, aux concepteurs des projets nationaux, aux Structures nationales en charge des plans d'investissement et aux partenaires techniques et financiers les projets ou plans d'actions élaborés par les six (6) pays ;
- organiser un atelier régional pour capitaliser les résultats des travaux effectués au niveau de chaque pays, examiner et valider le projet de plan d'action régional de prise en compte des solutions fondées sur la nature dans le système de prévision, d'alerte précoce et de gestion des inondations et des sécheresses ;
- renforcer les capacités des parties prenantes sur le concept « solutions fondées sur la nature » sur l'approche « solutions fondées sur la nature » afin de permettre sa prise en compte dans l'identification et la proposition des projets bancables pour la mobilisation des financements.

C'est dans cette optique que le Consortium OMM-ABV-GWP-AO en collaboration avec l'UICN, comme partenaire de ce projet, envisage la tenue de six (6) ateliers nationaux dont l'objectif général est le renforcement des capacités nationales sur l'approche solutions fondées sur la nature et sa prise en compte dans l'identification et l'élaboration des projets bancables pour la mobilisation des financements y afférents.

Les présents termes de référence sont élaborés pour servir de guide à l'organisation et la tenue de ces ateliers nationaux.

## **Objectifs de l'atelier régional**

### *2.1.- Objectif général*

L'objectif principal visés à travers ces ateliers nationaux est de renforcer les capacités des acteurs de la portion nationale du bassin de la Volta sur l'approche solutions fondées sur la nature et sa prise en compte dans le développement des projets bancables d'adaptation au changement climatique.

### *2.2.- Objectifs spécifiques*

- améliorer les connaissances des participants sur le concept « solutions fondées sur la nature » et son importance dans le renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta ;
- présenter la démarche pour la prise en compte de l'approche « solutions fondées sur la nature » dans les projets et programmes nationaux et transfrontaliers de gestion des inondations et des sécheresses dans le bassin de la Volta ;
- partager avec les participants les opportunités de financement des projets climatique existants avec un focus sur le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat entre autres ;
- identifier et approfondir des idées de projets de renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique répondant aux critères d'évaluation des SfN dans la portion nationale du bassin de la Volta.

## **Résultats escomptés**

Les résultats attendus de l'atelier sont les suivants :

- les connaissances des participants sur le concept « solutions fondées sur la nature » et son importance dans le renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta sont améliorées;
- la démarche pour la prise en compte de l'approche « solutions fondées sur la nature » dans les projets et programmes nationaux et transfrontaliers de gestion des inondations et des sécheresses dans le bassin de la Volta est présentée;
- les opportunités de financement des projets climatique existants avec un focus sur le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat entre autres sont partagés avec les participants;
- des idées de projets de renforcement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique répondant aux critères d'évaluation des SfN dans la portion nationale du bassin de la Volta sont identifiés et approfondis.

## **Démarche méthodologique**

### **A. Calendrier des ateliers**

L'équipe OMM-ABV-GWP-AO sera en contact avec les points focaux nationaux afin de déterminer les meilleures dates pour la tenue des ateliers. Veuillez noter que la date limite pour la tenue des ateliers est le 10 Février 2022. L'équipe OMM-ABV-GWP-AO consultera ainsi l'UICN pour fixer les dates et, ensuite, coordonner la logistique.

### **B. Séances virtuelles**

Afin d'optimiser le temps à consacrer lors de ces ateliers et pour atteindre les objectifs escomptés, voir section ci-dessus, l'équipe OMM-ABV-GWP-AO en collaboration avec l'UICN organiseront une séance virtuelle (durée : une heure– en français et en anglais) sur les solutions fondées sur la nature. Ceci permettra à tous les participants d'avoir un niveau commun de compréhension sur le sujet.

Ces séances se tiendront le mois d'Octobre, le lien de connexion sera communiqué par la suite. De même un e-mail de rappel sera envoyé une semaine en avance pour assurer la disponibilité de tous les participants.

Nous conseillons tous les participants de lire les deux documents en pièce jointe dans le courriel envoyé par le Secrétariat de l'ABV :

- [Standard mondial de l’UICN pour les solutions fondées sur la nature - https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-020-Fr.pdf](https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-020-Fr.pdf)
- Orientations générales d’utilisation de Standard mondial de l’UICN pour les solutions fondées sur la nature : première édition - <https://portals.iucn.org/library/node/49074>

Ces documents vont permettre une meilleure compréhension sur l’approche SfN mais aussi ils vont permettre d’identifier des projets SfN potentiels et de développer la note explicative ou orientation pour le choix des idées de projets ou projets, annexe 4.

### **Méthodologie des ateliers nationaux**

Au total dix (10) sessions seront organisées tout au long de l’atelier.

Ces sessions vont de la présentation préliminaire des idées de projets ou projets identifiés au niveau de chaque pays, à la restitution des feuilles de route-projets bancables et des recommandations et messages clés, en passant par le développement du contenu de l’approche « solutions fondées sur la nature », le partage et explication du Standard mondial.

Le contenu de ces dix (10) sessions sont précisé dans l’agenda indicatif de ces ateliers.

#### **1. Durée et lieu de l’atelier**

Les ateliers dureront chacun trois (03) jours selon l’agenda indiqué au point 7.

#### **2. Participants à l’atelier**

Ils comprendront entre autres, des représentant(e)s des services hydrologiques, météorologiques, de la Protection Civile, des agences spécialisées en environnement et développement durable, des projets et programmes travaillant sur la thématique ou des thématiques similaires.

Une catégorie de participants sera invitée pour la dernière journée. Il s’agit des Responsables des Directions de la Coopération et des Finances/investissements des différents pays, des Partenaires techniques et financiers (Points focaux : Fonds vert, Fonds d’adaptation, BAD, Banque mondiale, différentes Coopérations au développement).

## ANNEXE 2 : Liste de présence du

N°	Nom	Prénoms	Emails/Téléphone	Fonction	Structure
1	BELEYI	Essokilina	beldid@yahoo.fr /90023945	Directeur	PARTAM/MAEDR
2	ALOULA	Koboyo	aloulajp@hotmail.fr/ 90909667	Economiste	Préfecture de la Kozah
3	YABO	Kossi	kossiyabo@@yahoo.fr/90170602	Directeur régional	DREHV Kara
4	LARE	Yambambate	yambambatel@gmail.com/ 90294853	Sociologue/IEC	DREHV Savanes
5	ALEZA	Koutchoukalo	alezafaushu@gmail.com/ 90148849	Chef section risques naturelles	ANPC
6	ESSO	Pirénéwè	piressosg1967@gmail.com/ 90714030	SG de Préfecture	Préfecture de Tône
7	PALANGA	Bani	palangabani@@yahoo.fr	Assistant technique PASIET	ANGE
8	ASSIH	Essoro	esjacques7@gmail.com	Assistant programme	CTOP
9	DOUTI	Lardja	evaristedouti@yahoo.fr/ 90036544	Directeur régional	DRAEDR Savane
10	NATCHABA	Maliki	malikinatchaba@gmail.com/ 90992921	DP représentant le Directeur régional	DRAEDR Kara
11	SENOU	Kossi	ayefouninsenou@gmail.com/ 91647066	Ingénieur des travaux agronomes	DAEMA
12	AGAMAH	komi	ajvsmtogo@gmail.com	Ingénieur des travaux(Genie rural)	DAEMA
13	DAO	B.Prénibé	baloukiyem.dao@fao.org	Assistante au programme	FAO Togo
14	AGBOTO	Abla	ablaagb@yahoo.fr/91975641	Chef division veille et prévisions météo	DGMN
15	AGOUDA	Kpadja	agoudakpadja@yahoo.fr/ 90266284	Chef division/DRE	DRE
16	Mme TOZO	A. Abla	elise_tozoabla@yahoo.fr	Chef division/DRE	DRE

<b>N°</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénoms</b>	<b>Emails/Téléphone</b>	<b>Fonction</b>	<b>Structure</b>
17	CHABI GONNI	B.G Félicité	felicite.chabigonni-vodounhessi@iucn.org	Coordonatrice des projets	UICN
18	TEBLEKOU	Maxime	maxime.teblekou@gwpao.org	Chargé des projets	GWP-AO
19	MILLOGO	Dibi	fredmilf@yahoo.fr	DEA	ABV
20	SOMDA	Jacques	jacques.somda@iucn.org	Chef programme	UICN
21	RUIZ	Veronica	veronica.ruiz@iucn.org	Cheffe programme	UICN
22	KUADJOVI AYEDEU	Efua Eve Manu	eve.kuadjovi@gmail.com	Assistante de projet	JVE
23	HOUEDAKOR	Koko Zébéto	koko.houedakor@gmail.com/90094432	Enseignant Chercheur	UL
24	BANLA	Tchao	rtbanla@gmail.com/ 90971396	Ingénieur eaux et forêts	DE/MERF
25	KATANSAOU	Tchaa	kantantchaa@gmail.com/ 90941499	Ing.génie sanitaire	DE/MERF
26	AKAKPO	Wohou	akakpo_raou@yahoo.fr/90016973	Directeur des ressources en eau	MEHV
27	AKAKPO	Moussiliatou	akakpomoussilia@gmail.com	Hotesse	DRE/MEHV
28	BAH	Tchalla	roidaniel@outlook.fr	Hydrogéologue	DRE/MEHV

## ANNEXE 3 : Agenda de l'atelier

JOUR	SESSION	CONTENU	ACTEURS RESPONSABLES
<b>JOUR 1</b>			
08h30-9h00		Accueil des participants	Comité d'organisation
9h00-10h00	Session 1	Mot de bienvenue aux participants	<b>Pr. Goula Bi Tié Albert</b>
		Allocution du Directeur Exécutif de l'ABV ou de son Représentant	<b>Directeur Exécutif de l'ABV</b>
		Discours du Représentant de l'UICN	<b>Jacques Somda</b>
		Discours du Représentant de l'OMM au nom du Consortium	<b>Giacomo Teruggi</b>
		Discours de Monsieur le Ministre de Tutelle ABV du Pays	<b>Directeur Général des Ressources en Eau – Ministère des Eaux et des Forêts</b>
		Mise en place du Presidium	<b>Participants</b>
		Séances médias et photos avec les Autorités	<b>Comité d'organisation</b>
10:00 - 10:30		Cocktail ouverture	Comité d'organisation
10h30- 11h00	Session 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attentes des participants</li> <li>- Examen et validation de l'Agenda</li> <li>- Présentation des objectifs et des résultats de l'atelier</li> <li>- Présentation du projet VFDM</li> </ul>	<b>Présidium, ABV</b>
11h00-11h30	Session 3	Etat de lieux la portion nationale du bassin de la Volta	<b>Coordinateur SFN</b>
11h30-12h30	Session 4	Présentation des projets ou idées de projets nationaux suivie d'échanges	<b>Responsables de projets</b>
12h30-13h00	Session 5	Développement et appropriation du concept « Solutions fondées sur la nature »	<b>UICN</b>
13h00-14h00		Pause déjeuner	Comité d'organisation
14h00-16h00	Session 6	<b>Suite session 5 et prise de contact avec le Standard Mondial sur les Solutions fondées sur la nature</b>	<b>UICN</b>
<b>JOUR 2</b>			
08h30-9h00		<b>Rappel de la journée 1</b>	<b>Présidium-rapporteurs</b>
9h00-9h30	Session 7	<b>Encadrement et Financement axés sur les « Solutions fondées sur la nature »</b>	<b>Jacques Somda – UICN Bakayoko Koné - FEM</b>

JOUR	SESSION	CONTENU	ACTEURS RESPONSABLES
9h30-10h00	Session 8	<b>Présent et expériences futures axés sur les « Solutions fondées sur la nature »</b>	<b>ABV</b>
10h00-10h30	Session 9	<b>Instructions et Initiation des travaux de groupe</b>	<b>UICN / Participants</b>
10h30-11h00		Pause-café	Comité d'organisation
11h00-13h00	Session 9 suite	<b>Travaux de groupe : approfondir les idées de projets et compléter le canevas</b>	<b>Participants / équipe VDFM</b>
13h00-14h00		Pause-déjeuner	Comité d'organisation
14h00-16h00	Session 9 suite	<b>Travaux de groupe : approfondir les idées de projets et compléter le canevas</b>	<b>Participants / équipe VDFM</b>
JOUR 3			
8h30-9h00		<b>Rappel de la journée 2</b>	<b>Presidium-rapporteurs</b>
9h00-11h00	Session 10	<b>Travaux de groupe : élaborer les présentations</b>	<b>Participants / équipe VDFM</b>
11h00-11h30		Pause-café	Comité d'organisation
11h30-13h00	Session 11	<b>Présentations</b>	<b>Participants / équipe VDFM</b>
13h00-14h00		Clôture de l'atelier	Présidium

## ANNEX 4. Fiche de Pré-évaluation connaissances sur les solutions fondées sur la nature.

### 1. Définir « Solutions Fondées sur la Nature »

1.a Actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité.

1.b Actions qui s'appuient sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux comme la lutte contre les changements climatiques, la gestion des risques naturels, la santé, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire.

1.c Actions visant à protéger et gérer l'environnement sur le long terme, qui met en avant la multitude d'interactions au sein d'un écosystème en incluant les activités humaines.

### 2. Enlever l'intrus parmi les types d'actions des SfN

Les Solutions fondées sur la Nature se déclinent en trois types d'actions, qui peuvent être combinées dans les territoires et avec des solutions d'ingénierie civile :

2.a La protection, la gestion durable et la restauration d'écosystèmes pour diminuer les risques de catastrophes naturelles.

2.b La préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique.

2.c L'amélioration de la gestion d'écosystèmes pour une utilisation durable par les activités humaines.

2. d La restauration d'écosystèmes dégradés ou la création d'éco-systèmes.

### 3. Cocher la bonne réponse parmi les affirmations ci-dessous :

3.a Les solutions inspirées par la nature sont des Solutions Fondées sur la Nature.

3.b Les solutions dérivées de la nature contribuent à satisfaire des besoins en énergie à faible teneur en carbone par des méthodes de production issues de sources naturelles.

3.c Les Solutions fondées sur la Nature sont des solutions dérivées de la nature.

## ANNEXE 5 : Fiches des projets étudiés



(Groupe 3).pptx



Canevas projets -  
idées G2.pptx



Travaux de groupe  
N°1.pptx

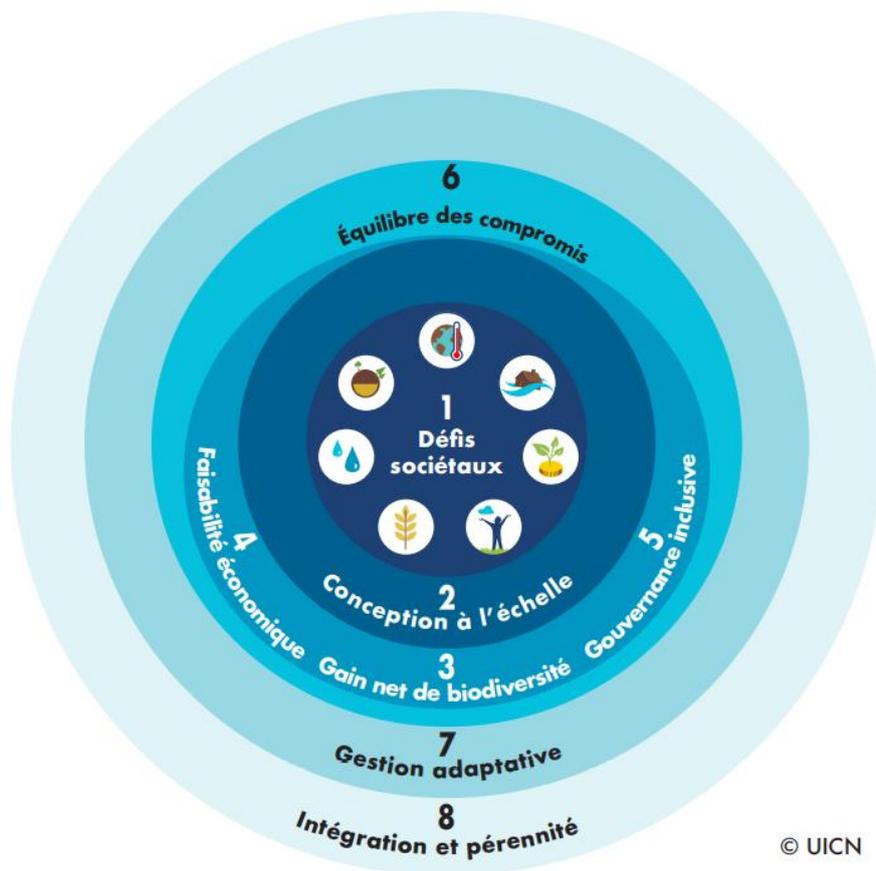
## ANNEXE 6 : Fiche technique des Solutions fondées sur la Nature

Au fil des décennies, l’UICN a mené des initiatives de préservation de la biodiversité innovantes qui ont permis non seulement de protéger, gérer et restaurer l’environnement, mais également de procurer des bénéfices tangibles et durables pour l’être humain. Ce type d’approche est désormais largement connu sous le nom de solutions fondées sur la nature (Figure 1).

A mesure que les SfN sont intégrées aux politiques et adoptées sur le terrain, il devient urgent de clarifier et de préciser ce que le concept implique et les conditions à remplir pour un déploiement réussi. Faute de quoi, la mise en œuvre des SfN pourrait manquer de cohérence et de pertinence. Ainsi, le Standard fournit également un cadre d’apprentissage systématique pour que les enseignements tirés puissent améliorer et faire évoluer les applications, renforçant de fait la confiance des décideurs dans les SfN.



**Figure 1.** « Les Solutions fondées sur la nature sont des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité » (IUCN, 2016).



**Figure 2. Les huit critères du standard mondial de l'UICN pour les SfN sont tous liés.**

Ce Standard comporte 8 critères et 28 indicateurs (Figure 2). Critère 1 vise à identifier les enjeux de société qui trouveront une réponse grâce aux SfN. Si les défis sociétaux comprennent aujourd'hui le changement climatique (adaptation et atténuation), la réduction des risques de catastrophes naturelles, la dégradation des écosystèmes et la perte de biodiversité, la sécurité alimentaire, l'amélioration de la santé humaine, le développement socio-économique et la sécurité de l'approvisionnement en eau, d'autres enjeux spécifiques pourraient être abordés à mesure que le champ d'application des SfN évolue. Il est possible de s'attaquer à un ou plusieurs enjeux sociétaux mais la priorité est d'exploiter les SfN éventuelles pour en tirer de multiples, sachant qu'une seule intervention permet de traiter plusieurs défis.

Le deuxième critère permet de guider la conception d'une solution adaptée à l'ampleur du problème. Par ampleur, on entend ici d'abord l'échelle géographique, terrestre et marine, ainsi que les dimensions économique, écologique et sociétale du paysage terrestre/marin. La zone cible où se pose le défi sociétal fait généralement partie d'un système plus vaste, qu'il soit écologique, économique ou social. Si les activités de l'intervention se limitent à l'échelle du site, la robustesse, l'applicabilité et l'adaptabilité de la solution doivent être pensés de manière à tenir compte des systèmes plus vastes en jeu.

Critères 3, 4 et 5 correspondent aux trois piliers du développement durable : durabilité environnementale, équité sociale et viabilité économique. La mise en place d'une SfN optimale exige pour chaque critère une certaine compréhension des ressources existantes et du contexte, qui serviront de référence, et des mesures durables sont nécessaires pour la mise en œuvre de fortes SfN.

Critère 6 traite de l'équilibre à trouver entre les compromis et les choix à faire pour atteindre les objectifs à court et à long terme, et de la manière de garantir une démarche permettant de définir ces compromis transparente, l'équitable et l'intégrante. Les SfN s'appuient sur les ressources des écosystèmes, qui sont des systèmes complexes, dynamiques et auto-organisés. Les écosystèmes peuvent répondre de manière favorable à une SfN, mais le projet peut également engendrer des conséquences involontaires, imprévues ou indésirables.

Le critère 7 répond donc au besoin d'adopter un mode de gestion adaptatif qui facilite une amélioration continue des processus à l'échelle du système et permet d'adapter la SfN en fonction des changements systémiques. Le véritable potentiel des SfN réside dans leur mise en œuvre à long terme et à grande échelle, rendue possible par une intégration des concepts et des mesures dans les cadres politiques ou réglementaires et par leur lien avec des cibles nationales ou des engagements internationaux, comme le préconise le critère 8.

## ANNEX 7. Guide pour le travail en groupe.

### *Séance sur l'élaboration des notes conceptuelles pour des projets bancables sur les Solutions fondées sur la Nature*

Après l'exposé introductif, où les fondements et les principes des travaux en groupe seront expliqués, chaque équipe développera deux exercices différents. Les résultats seront ensuite présentés en plénière pour enrichir.

#### **Objectif et étapes du travail en groupe**

L'objectif général des groupes de travail est double. D'une part, il s'agit pour chaque groupe d'identifier, analyser et développer des idées de projets axées sur les « solutions fondées sur la nature ». D'autre part, chaque groupe aura à analyser un ou plusieurs projets en cours ou à venir afin d'y intégrer les « solutions fondées sur la nature ».

Les participants seront répartis en trois (3) ou quatre (4) groupes pour identifier et /ou développer des idées de projets, décrire les grandes lignes du contexte (problématique), proposer une logique d'intervention (objectifs, résultats, activités, indicateurs objectivement vérifiables (ioV), définir une méthodologie d'intervention objectifs par objectifs, identifier les parties prenantes et définir le cadre de participation (rôles et responsabilités, outils et cadre de collaboration) et mener un exercice de réflexion sur des aspects divers liés à la logique sous-jacente du projet et des différents processus / activités envisageables.

Veuillez noter que ces travaux se feront sur la base des résultats de l'atelier régional sur les solutions fondées sur la nature, qui a été organisé en Juin à Ouagadougou (Burkina Faso). Aussi, chaque groupe utilisera le canevas en annexe 1 en fournissant le plus de détails possibles :

- Le premier touchant au contexte de l'idée de projet, à la cartographie des parties prenantes, aux défis / obstacles et zone cible – Jour 2 (105 minutes) ;
- Le deuxième aux différents aspects liés à la logique sous-jacente du projet et des différents processus / activités envisageables afin de compléter le canevas – Jour 3 (120 minutes).

Lors de la troisième journée les équipes de travail doivent préparer une présentation de 3 diapos maximum afin de partager les résultats de leurs travaux afin de bénéficier des commentaires et apports des autres groupes.

#### **Dynamique du travail en groupe**

- Des animateurs seront désignés au sein de chaque groupe. Ces animateurs/facilitateurs auront pour rôles de faciliter les échanges, les discussions, aider à organiser la participation et l'analyse ;
- La participation de tous est requise et chaque membre du groupe doit contribuer aux échanges avec des idées, des propositions ;
- Les meilleures idées émises seront retenues de façon consensuelle et notées par les rapporteurs ;
- Les techniques de réflexion partagée telles que le brainstorming, de choix et synthèse des idées et autres seront utilisées.

## Note explicative ou orientation pour le choix des idées de projets ou projets

1. Contexte. Décrivez les défis environnementaux et climatiques pertinents du pays/bassin et noter engagements, cadres d'investissement existants et si possible de projets/activités en cours sur la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique dans le pays/bassin. S'inspirer de la présentation de la situation actuelle de la portion en particulier et de l'ensemble du pays en général pour étayer le contexte ou la problématique.
2. Objectif du projet
3. Durée
4. Défis et obstacles
5. Zone cible et bénéficiaires
6. Examen des politiques - NDC, cadres réglementaires, etc. dans le pays et le bassin
7. Résultats attendus - indicateurs si possible
8. Approche envisagée - Résultats et activités
9. Calendrier d'exécution

### Exemples d'activités

*a) Composantes de gestion locale des catastrophes ciblant les acteurs locaux et les populations dans les zones exposées aux catastrophes : systèmes d'alerte précoce, cartographie et informatisation des données, renforcement des capacités locales, formation.*

*b) Liens institutionnels et plaidoyer, ciblant les institutions impliquées dans la gestion des catastrophes/la réduction des risques de catastrophe : plaidoyer, facilitation de la coordination, renforcement institutionnel.*

*c) Information, éducation, communication, visant les bénéficiaires directs et indirects (population desservie) : sensibilisation du grand public et éducation.*

*d) Infrastructures et services à petite échelle au niveau communautaire : soutien aux infrastructures et travaux d'atténuation, systèmes d'exploitation et de maintenance ; activités d'atténuation non structurelles.*

